



Une mutuelle, une valeur ajoutée
Mutualisme ■ Accessibilité ■ Compétence ■ Engagement ■ Intégrité ■ Respect

Rapport annuel 2009

SSQ, Mutuelle de gestion

Table des matières

| | |
|---|----|
| Rapport du conseil d'administration..... | 1 |
| Conseil d'administration..... | 4 |
| Dirigeants..... | 4 |
| Rapport des vérificateurs..... | 5 |
| États financiers consolidés au 31 décembre 2009 | |
| État consolidé des résultats..... | 6 |
| Bilan consolidé..... | 7 |
| État consolidé de l'avoir des membres..... | 8 |
| État consolidé du résultat étendu..... | 8 |
| État consolidé des flux de trésorerie..... | 9 |
| Notes complémentaires..... | 10 |
| Structure..... | 16 |

Mission

SSQ, Mutuelle de gestion est une société à caractère coopératif entre les mains de ses membres qui acquièrent ce statut du fait de leur contrat d'assurance, de rentes ou d'investissement avec SSQ, Société d'assurance-vie inc.

SSQ, Mutuelle de gestion poursuit, pour et au nom de ses membres, seule ou avec des partenaires, des objectifs économiques et sociaux.

Ses objectifs de nature économique se situent dans le secteur des services financiers et sont poursuivis à travers SSQ, Société d'assurance-vie inc. et les filiales de celle-ci. Ils placent au premier plan la qualité des produits et du service aux membres.

Ses objectifs sociaux visent l'amélioration du bien-être global de ses membres et du milieu dans lequel ils évoluent.

Rapport du conseil d'administration

UNE MUTUELLE, UNE VALEUR AJOUTÉE

On a l'impression que tout a été dit à propos de la crise financière et économique qui a sévi à l'échelle planétaire au cours des dernières années.

On croit que le capitalisme éhonté qui a été pratiqué à grande échelle n'existe plus.

On sait que l'appât du gain des dirigeants d'institutions financières et la course au rendement démesuré sont en grande partie responsables de cette crise.

Les conséquences ont été désastreuses pour beaucoup trop de personnes qui ont fait confiance à un système, à un modèle qui place le capital et non la personne au centre des décisions.

Certes, le modèle capitaliste a fait ses preuves mais l'histoire nous démontre aussi qu'il comporte de sérieuses lacunes qui font en sorte que, depuis les 30 dernières années, les crises se succèdent à tous les sept ou huit ans.

Pourtant, sans tapage, sans tambour ni trompette, les entreprises coopératives et mutualistes ont réussi à traverser la tempête grâce à leurs valeurs fondamentales dont, entre autres, la solidarité, l'égalité et l'équité. Ce modèle économique peut sembler inadéquat pour faire face aux réalités de notre époque et pourtant, il est toujours tellement actuel.

Parce que la personne, le membre, est au centre de l'entreprise mutualiste, il en est la raison d'être. L'entreprise est au service de ses membres et toutes les décisions et orientations sont prises dans leur intérêt.

Au Canada, les entreprises coopératives et mutualistes emploient plus de 160 000 personnes. Le taux de survie moyen d'une coopérative après trois ans est de 75 % comparativement à 48 % pour les entreprises à capital-actions. Après dix ans, ce taux se stabilise à 44 % pour la coopérative, alors qu'il n'est que de 20 % pour les autres.

Les coopératives et les mutuelles sont nées en réaction à un système inadéquat, un système dans lequel la personne était au service du capital. Elles constituaient alors une alternative au modèle économique dominant. Le récent séisme économique mondial serait-il l'occasion de revoir la qualité de ce modèle et de se questionner sur la pertinence de le maintenir? Et si le coopératisme et le mutualisme devenaient réellement une alternative au modèle dominant plutôt qu'un modèle alternatif?

Ce n'est donc pas l'effet du hasard si le point de vue des coopératives et des mutuelles est maintenant de plus en plus sollicité. Bien au contraire, c'est la manifestation que la perception de la formule coopérative et mutualiste est en changement. Sous le thème *La crise financière – La réponse d'un coopérateur et d'un mutualiste*, j'ai été invité par l'IRECUS (Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke) en juin 2009 à présenter ma vision de la crise économique aux étudiants de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université de Sherbrooke, en compagnie de monsieur Claude Bélard, ex-président du Mouvement des caisses Desjardins. Deux visions fort différentes mais dont le message converge vers un même constat : c'est le capital qui doit être au service de la personne, et non l'inverse. Ce sont les valeurs à la base de la coopération et de la mutualité qui assurent la protection des membres et des organisations dans des périodes de crise comme celle que nous avons connue.

Le mutualisme chez SSQ

La promotion des valeurs mutualistes constitue l'un des mandats que SSQ, Mutuelle de gestion considère comme primordial, entre autres et surtout à l'égard des employés de SSQ Groupe financier. En 2009, SSQ Groupe financier a organisé trois sessions de formation sur la culture mutualiste chez SSQ qui ont permis de faire valoir la formule coopérative et mutualiste auprès de 180 employés provenant de toutes les entreprises du Groupe. Un condensé de cette formation a par

ailleurs été intégré aux activités entourant l'assemblée générale annuelle permettant ainsi aux nouveaux délégués de bien cerner l'environnement de SSQ et leur propre rôle au sein de la Mutuelle. Un partenariat a été conclu avec l'IRECUS dont le directeur adjoint, monsieur André Martin, s'est joint à l'équipe de SSQ pour offrir les formations sur la culture mutualiste. Monsieur Martin propose le modèle mutualiste et coopératif comme un modèle alternatif en réponse aux échecs répétés du modèle capitaliste dominant.

Le soutien au démarrage d'une coopérative jeunesse de service (CJS) constitue pour SSQ un excellent mode de diffusion des valeurs coopératives et mutualistes auprès des jeunes et des employés. SSQ est fier d'y avoir contribué pour une septième année consécutive.

De son côté, le comité de promotion de la vie mutualiste (CPVM), un comité interne composé d'employés convaincus, a été très actif en proposant une série d'activités. À titre d'exemple, le comité a commandité le service de fromages et de vins coopératifs dans le cadre d'une soirée Vin et fromage à laquelle ont participé près de 200 employés de SSQ. En outre, de concert avec le comité *La vie en forme*, le CPVM a poursuivi sa campagne de sensibilisation auprès des employés à l'égard de l'impact positif de petits gestes quotidiens sur le développement durable en concluant une entente avec un producteur agricole local. Pour une deuxième année, le siège social et le Samuel-Holland sont devenus deux points de livraison de paniers de fruits et légumes écologiques pour le plus grand plaisir des quelque 70 employés qui ont adhéré en 2008 au concept de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC).

La nouvelle formule de désignation des délégués à l'assemblée générale annuelle continue de porter ses fruits. Le nombre de délégués désignés provenant de l'ensemble des catégories est passé de 116 délégués en 2007 à 135 délégués en 2009 tout en favorisant la désignation de délégués partout où SSQ Groupe financier est actif.

La présence des jeunes

Les coopératives et les mutuelles s'avèrent être des outils de développement économiques majeurs au Québec. Il est important de faire savoir aux jeunes que la coopération et la mutualité permettent de faire les choses autrement dans le respect des valeurs auxquelles ces organisations adhèrent. Afin de connaître les intérêts des jeunes mutualistes du Québec et d'être à l'écoute de leurs attentes, SSQ, Mutuelle de gestion a créé un poste de membre-jeunesse au sein de son comité de promotion des intérêts mutualistes (CPIM), un comité relevant du conseil d'administration.

C'est avec enthousiasme que les membres du CPIM ont nommé à ce poste madame Annick Drolet, analyste en systèmes et procédés administratifs à la Direction gestion de l'assurance santé. Madame Drolet est également l'une des six employés de SSQ qui siègent au conseil d'administration de l'Alliance des jeunes coopérateurs et mutualistes du Québec qui regroupe des jeunes de 18 à 35 ans.

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

SSQ participe toujours activement aux activités du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), un organisme dont la mission est de participer au développement social et économique du Québec en favorisant le plein épanouissement du mouvement coopératif et mutualiste québécois, et ce, en accord avec les principes et les valeurs de l'Alliance coopérative internationale. Au Québec, le mouvement mutualiste est constitué de 39 mutuelles d'assurances, dont fait partie SSQ, Mutuelle de gestion.

Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité

SSQ poursuit sa participation financière avec cette organisation dans la réalisation de sa mission : promouvoir auprès des jeunes les valeurs et la richesse de la formule coopérative et mutuelle. Membre fondateur de la Fondation pour l'éducation à la coopération, SSQ s'intéresse toujours à ses activités en participant à certains de ses comités.

SOCODEVI, Société de coopération pour le développement international

SSQ fait partie des organisations québécoises à caractère coopératif et mutualiste qui, en 1985, fondaient SOCODEVI, afin de promouvoir et renforcer la formule coopérative comme outil de développement durable sur le plan international.

Par le biais de SOCODEVI, SSQ partage son expertise et son expérience auprès d'organisations de pays en voie de développement. En ce sens, des employés participent à des missions afin d'offrir une assistance technique. Pour ma part, je siège toujours au conseil d'administration de SOCODEVI.

Par ailleurs, SSQ organise des rencontres entre ses employés et des représentants et des invités de SOCODEVI afin d'encourager les échanges et d'améliorer la sensibilisation au développement international.

L'International Cooperative and Mutual Insurance Federation (ICMIF)

Depuis plusieurs années maintenant, SSQ est membre de l'ICMIF, une association internationale de coopératives et de mutuelles d'assurances. Son adhésion à l'ICMIF lui donne accès à un réseau mondial d'entreprises d'assurances qui partagent les mêmes valeurs et lui permet d'échanger avec elles notamment lors des congrès biennaux. En 2009, trois représentants de SSQ ont participé au congrès de l'ICMIF qui s'est tenu à Toronto.

Départ et arrivée au conseil d'administration

Monsieur Martin Gauthier a quitté son poste d'administrateur en février 2009. Il siégeait au conseil depuis 2003 et était membre du comité de

promotion des intérêts mutualistes (CPIM). Il était très engagé dans la promotion des valeurs mutualistes et participait très activement aux assemblées du CPIM. Monsieur Gauthier était également administrateur de SSQ, Société d'assurance-vie inc. et membre du comité de vérification. Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour remercier sincèrement monsieur Gauthier pour son implication au sein du conseil d'administration.

À la suite du départ de monsieur Gauthier, monsieur Alain Pélissier, alors secrétaire-trésorier de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), a été nommé au conseil d'administration. Monsieur Pélissier est proche collaborateur de SSQ depuis plusieurs années. C'est avec un grand plaisir que le conseil a accueilli monsieur Pélissier lors de son assemblée de février 2009.

Résultats financiers

Les résultats de SSQ, Mutuelle de gestion représentent un pourcentage des résultats de SSQ, Société d'assurance-vie inc. conformément à sa participation dans la propriété du Groupe. En s'additionnant au fil des ans, ces résultats constituent l'avoire consolidé des membres.

Les produits totaux pour 2009 s'élevaient à 9,61 M\$. Ils sont constitués de la quote-part des résultats de SSQ, Société d'assurance-vie inc., soit 9,5 M\$ et des revenus de placement de 0,1 M\$. En soustrayant les charges de 0,36 M\$, le bénéfice net s'établit à 9,25 M\$.

Au 31 décembre 2009, l'avoire s'établit à 75,3 M\$, une progression de 22,5 % par rapport à l'an passé. La Mutuelle se réjouit des excellents résultats atteints par SSQ, Société d'assurance-vie inc. dans le respect du juste équilibre entre les droits des membres, la solidité financière des entreprises du Groupe et les attentes raisonnables de rendement des actionnaires.

Remerciements

SSQ, Mutuelle de gestion remercie tous ceux et celles qui croient en la formule mutualiste et au développement d'une société plus équitable et solidaire.

Aux délégués et aux membres du conseil d'administration qui ont à cœur le développement de la Mutuelle, je tiens à exprimer notre profonde reconnaissance. L'intérêt que vous portez aux affaires de SSQ est pour nous une grande source de motivation.



Pierre Genest
Président du conseil

Conseil d'administration

Président

■ **Pierre Genest** - Québec
Président du conseil
SSQ, Société d'assurance-vie inc.

Première vice-présidente et trésorière

■ **Maggy Apollon** - Montréal
Architecte
Maggy Apollon, architecte

Deuxième vice-présidente

■ **Carolina Gallo La Flèche** - Montréal
Directrice - Engagement social corporatif
Ogilvy Canada inc.

■ **Claire Bilodeau** - Québec
Professeure - Actuariat
Université Laval

Normand Brouillet - Montréal
Conseiller syndical
FEESP - CSN

François Jean - Sherbrooke
Président-directeur général
Association des gestionnaires des établissements
de santé et de services sociaux (AGESSS)

■ **Eddy Jomphe** - Lévis
Conseiller syndical
Syndicat canadien de la fonction publique - FTQ

Andrew MacDougall - Toronto
Président
Spencer Stuart Canada

Michel Nadeau - Longueuil
Directeur général
Institut sur la gouvernance d'organisations privées
et publiques

■ **Denyse Paradis** - Terrebonne
Secrétaire générale et trésorière
Fédération de la santé et des services sociaux (CSN)

Alain Pélissier - Montréal
Retraité
Centrale des syndicats du Québec - CSQ
Président
Fondation Monique-Fitz-Back

Sylvain Picard - Wendake
Directeur exécutif
Régime des bénéficiaires autochtones

Norman A. Turnbull - Bolton Est
Administrateur de sociétés

Émile Vallée - Gatineau
Retraité
Fédération des travailleurs et travailleuses
du Québec (FTQ)

Dominique Verreault - Saint-Hubert
Présidente
Alliance du personnel professionnel et technique de
la santé et des services sociaux (APTS)

■ Membre du comité de promotion des intérêts
mutualistes

Dirigeants

Président du conseil
Pierre Genest

Première vice-présidente et trésorière
Maggy Apollon

Deuxième vice-présidente
Carolina Gallo La Flèche

Secrétaire générale
Hélène Plante

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
SSQ, Mutuelle de gestion,

Nous avons vérifié le bilan consolidé de **SSQ, MUTUELLE DE GESTION** au 31 décembre 2009 et les états consolidés des résultats, de l'avoir des membres, du résultat étendu, et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Mallette*¹

Mallette
SENCRL
Comptables agréés

Québec, Canada
Le 23 février 2010

¹ CA auditeur permis n° 14443

État consolidé des résultats

| Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 (en milliers de dollars) | 2009 | 2008 |
|--|-----------------|-----------------|
| PRODUITS | | |
| Quote-part du bénéfice net de la société satellite (<i>note 4</i>) | 9 498 \$ | 7 055 \$ |
| Autres placements (<i>note 5</i>) | 122 | 190 |
| Variation de la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction | (7) | 18 |
| | 9 613 | 7 263 |
| CHARGES | | |
| Intérêts | 330 | 428 |
| Associations | 19 | 19 |
| Frais de placements | 2 | 2 |
| Autres | 11 | 1 |
| | 362 | 450 |
| BÉNÉFICE NET | 9 251 \$ | 6 813 \$ |

Bilan consolidé

| Au 31 décembre 2009 (en milliers de dollars) | 2009 | 2008 |
|--|------------------|------------------|
| ACTIF | | |
| Placements | | |
| SSQ, Société d'assurance-vie inc. | | |
| Participation dans la société satellite (note 4) | 76 595 \$ | 64 393 \$ |
| Prêt sur billet (note 5) | 900 | 900 |
| | 77 495 | 65 293 |
| Obligations (note 5) | 491 | 2 471 |
| | 77 986 | 67 764 |
| Trésorerie | | |
| Intérêts à recevoir | 2 028 | 128 |
| | 18 | 54 |
| | 2 046 | 182 |
| | 80 032 \$ | 67 946 \$ |
| PASSIF | | |
| Hypothèque mobilière (note 5) | 900 \$ | 900 \$ |
| Débitures (note 5) | 3 728 | 5 421 |
| | 4 628 | 6 321 |
| Intérêts courus à payer | 119 | 168 |
| | 4 747 | 6 489 |
| AVOIR DES MEMBRES | 75 285 | 61 457 |
| | 80 032 \$ | 67 946 \$ |

Pour le conseil d'administration :



Pierre Genest ■ Président du conseil d'administration



Maggy Apollon ■ Première vice-présidente et trésorière

État consolidé de l'avoir des membres

| Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 (en milliers de dollars) | 2009 | 2008 |
|---|------------------|------------------|
| BÉNÉFICES NON RÉPARTIS | | |
| Solde, début de l'exercice | 66 321 \$ | 59 508 \$ |
| Bénéfice net | 9 251 | 6 813 |
| Solde, fin de l'exercice | 75 572 | 66 321 |
| CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU | | |
| Solde, début de l'exercice | (4 864) | 2 152 |
| Autres éléments du résultat étendu de la société satellite | 4 577 | (7 016) |
| Solde, fin de l'exercice ¹ | (287) | (4 864) |
| AVOIR DES MEMBRES, fin de l'exercice | 75 285 \$ | 61 457 \$ |

¹ Composé des gains et pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente de la société satellite.

État consolidé du résultat étendu

| Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 (en milliers de dollars) | 2009 | 2008 |
|---|------------------|-----------------|
| BÉNÉFICE NET | 9 251 \$ | 6 813 \$ |
| Variation des autres éléments du résultat étendu de la société satellite ² | 4 577 | (7 016) |
| RÉSULTAT ÉTENDU | 13 828 \$ | (203)\$ |

² Déduction faite d'une charge d'impôts de 2 060 \$ (2008 - économie d'impôts de 3 188 \$).

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :

EXPLOITATION

| | | |
|------------------------------------|----------|-------|
| Dividendes de la société satellite | 1 618 \$ | -\$ |
| Intérêts reçus | 158 | 174 |
| Intérêts payés | (379) | (477) |
| Frais de placements | (2) | (2) |
| Autres charges | (30) | (20) |
| | 1 365 | (325) |

INVESTISSEMENT

| | | |
|---|-------|-------|
| Cession de placements | 1 973 | 1 170 |
| Produit net de la variation de la participation dans la société satellite | 255 | 866 |
| | 2 228 | 2 036 |

FINANCEMENT

| | | |
|--|---------|---------|
| Remboursement de capital sur les débetures | (1 693) | (1 693) |
|--|---------|---------|

AUGMENTATION DE TRÉSORERIE

TRÉSORERIE, début de l'exercice

TRÉSORERIE, fin de l'exercice

| | | |
|--|----------|--------|
| | 1 900 | 18 |
| | 128 | 110 |
| | 2 028 \$ | 128 \$ |

Notes complémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

SSQ, Mutuelle de gestion est constituée en vertu de la *Loi concernant les Services de santé du Québec, SSQ, Mutuelle de gestion* et *SSQ, Société d'assurance-vie inc.* Sa principale activité est de détenir une participation dans *SSQ, Société d'assurance-vie inc.* Les états financiers de *SSQ, Société d'assurance-vie inc.* peuvent être obtenus au www.ssq.ca.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principe de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de sa filiale en propriété exclusive, *SSQ, Société de participation mutualiste inc.*, cette dernière détenant la participation dans *SSQ, Société d'assurance-vie inc.*

Constatation des produits

Les produits provenant des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Participation dans la société satellite

La Société comptabilise à la valeur de consolidation sa participation de 27,17 % (2008 - 27,26 %) dans sa société satellite *SSQ, Société d'assurance-vie inc.*

Instruments financiers

Les placements en obligations sont détenus à des fins de transaction et comptabilisés à leur juste valeur. Les revenus d'intérêts ainsi que les variations de la juste valeur sont comptabilisés aux résultats. La juste valeur est basée sur le cours acheteur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes sont comptabilisés à la date de transaction.

La trésorerie est détenue à des fins de transaction et est constituée de comptes bancaires maintenus auprès d'institutions financières. Elle est comptabilisée à sa juste valeur.

Le prêt sur billet, classé comme prêts et créances, est comptabilisé au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur est établie en actualisant les flux monétaires prévus au taux du marché.

Les débetures et l'hypothèque mobilière sont classées au titre d'autres passifs financiers.

Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût.

Notes complémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1^{er} janvier 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Ce chapitre précise les critères de comptabilisation et de divulgation applicables aux actifs incorporels. L'application de ce chapitre n'a eu aucun impact sur les états financiers de la Société.

Instruments financiers - Informations à fournir

En juin 2009, des modifications apportées au chapitre 3862 « Instruments financiers - Informations à fournir » exigent de présenter dans les notes complémentaires une hiérarchie des évaluations de la juste valeur comptabilisée au bilan. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour établir la juste valeur des instruments financiers et comprend trois niveaux :

Niveau 1 - les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 - évaluation à partir de données observables sur le marché pour l'actif ou le passif, obtenues directement ou indirectement;

Niveau 3 - évaluation à partir de données autres que les données observables sur le marché pour l'actif ou le passif.

Ces nouvelles exigences ont eu un impact uniquement sur l'information à fournir et n'ont eu aucune incidence sur les résultats de la Société.

4. PARTICIPATION DANS LA SOCIÉTÉ SATELLITE

| | 2009 | 2008 |
|---|-----------|-----------|
| Participation, début de l'exercice | 64 393 \$ | 65 220 \$ |
| Quote-part du bénéfice net | 9 498 | 7 055 |
| Quote-part des autres éléments du résultat étendu | 4 577 | (7 016) |
| Dividendes déclarés pendant l'année | (1 618) | - |
| Autres éléments | (255) | (866) |
| Participation, fin de l'exercice | 76 595 \$ | 64 393 \$ |

La participation au 31 décembre est composée des éléments suivants :

| | 2009 | 2008 |
|---|-----------|-----------|
| Quote-part des capitaux propres de la société satellite | 76 471 \$ | 64 226 \$ |
| Solde de l'écart d'acquisition | 124 | 167 |
| Solde de la participation | 76 595 \$ | 64 393 \$ |

Notes complémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

| | 2009 | | 2008 | |
|--|-----------------|------------------|--------------|------------------|
| | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable |
| <i>Actifs financiers</i> | | | | |
| Obligations, échéant en mai 2010 et février 2011 | 491 \$ | 491 \$ | 2 471 \$ | 2 471 \$ |
| Prêt sur billet, 7,09 %, échéant le 1 ^{er} mai 2020 | 890 \$ | 900 \$ | 754 \$ | 900 \$ |
| <i>Passifs financiers</i> | | | | |
| Hypothèque mobilière 7,09 %, échéant le 1 ^{er} mai 2020 ¹ | 890 \$ | 900 \$ | 754 \$ | 900 \$ |
| Débetures série A, intérêts payables annuellement au taux de 5,81 %, échéant en 2010 et 2011 à raison de 1 351 \$ par année ¹ | 2 757 \$ | 2 702 \$ | 4 140 \$ | 4 053 \$ |
| Débetures série B, intérêts payables annuellement au taux de 5,81 %, échéant en 2010 et 2011 à raison de 513 \$ par année ¹ | 1 046 | 1 026 | 1 396 | 1 368 |
| | 3 803 \$ | 3 728 \$ | 5 536 \$ | 5 421 \$ |

| | 2009 | 2008 |
|---|---------------|--------|
| <i>Revenus de placements - intérêts</i> | | |
| Trésorerie | 3 \$ | 4 \$ |
| Obligations | 55 | 122 |
| Prêt sur billet | 64 | 64 |
| | 122 \$ | 190 \$ |

¹ La juste valeur pour ces instruments financiers classés comme autres passifs financiers est établie selon une technique d'évaluation faisant le plus possible appel aux données observées sur le marché.

Notes complémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

5. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les débetures ne comportent aucune garantie par voie d'affectation des biens ou autrement.

Les remboursements annuels en capital des débetures seront de l'ordre de 1 864 \$ pour 2010 et 2011.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. Au 31 décembre 2009, la Société ne détient aucun instrument financier de niveau 3 et ne possède aucun passif financier comptabilisé à la juste valeur au bilan.

Le tableau suivant présente les actifs financiers classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur définie par les conventions comptables :

| | | | 2009 |
|--|-----------------|---------------|-----------------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Total |
| Actifs financiers détenus à des fins de transaction | | | |
| Obligations | - \$ | 491 \$ | 491 \$ |
| Trésorerie | 2 028 | - | 2 028 |
| | 2 028 \$ | 491 \$ | 2 519 \$ |

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, il n'y a eu aucun transfert d'actifs financiers entre les niveaux 1 et 2.

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société s'est dotée de politiques et de procédés de contrôle visant à gérer les risques liés à la détention d'instruments financiers. Une politique de placement est approuvée par le conseil d'administration et son objectif est d'encadrer la prise de décision en matière de placement. Les risques liés aux instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché.

Notes complémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la Société si un débiteur ne respecte pas ses engagements. La Société est exposée à ce risque par son portefeuille de titres à revenus fixes. Elle gère le risque de crédit en appliquant les procédés de contrôle suivants :

- Des balises dans la politique de placement prévoient une répartition des obligations entre divers émetteurs canadiens de qualité et dont la cote de crédit provenant de sources reconnues n'est pas inférieure à BBB au moment de l'acquisition;
- Une limite globale est établie pour chaque niveau de qualité de la cote de crédit;
- Une limite globale est également établie pour les placements d'un émetteur ou d'un groupe d'émetteurs liés afin d'atténuer le risque de concentration;
- Le portefeuille de placements et les transactions survenues font l'objet d'une revue périodique.

Le risque maximal de crédit correspond à la valeur comptable des instruments financiers à la date du bilan.

Qualité du portefeuille des obligations

| | 2009 | 2008 |
|--|--------|----------|
| Obligations | | |
| Québec | 292 \$ | 1 275 \$ |
| Sociétés canadiennes, par cote de crédit | | |
| AAA | - | 951 |
| A | 199 | 245 |
| | 491 \$ | 2 471 \$ |

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société éprouve des difficultés à honorer les flux de trésorerie découlant de ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidité au moyen de l'appariement des flux de trésorerie provenant de ses placements avec ceux requis pour honorer les engagements découlant de ses passifs financiers.

Notes complémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des facteurs du marché. Le risque de marché auquel la Société est confrontée inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de prix lié aux marchés boursiers et le risque de change.

A) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est présent en période de fluctuation des taux et lorsque des écarts sont prévus dans l'appariement des flux monétaires entre les actifs et les passifs. Dans sa gestion du risque de taux d'intérêt, la Société met l'accent sur la correspondance entre les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs dans le choix de ses placements. Étant donné l'échéance à court terme des titres détenus au 31 décembre 2009, la Société estime qu'une fluctuation de 1 % de la courbe des taux d'intérêt n'aurait pas d'impact significatif sur les résultats.

B) *Risque de prix lié aux marchés boursiers*

Le risque de prix lié aux marchés boursiers découle de l'incertitude liée à la juste valeur des actifs transigés sur les marchés boursiers. Les placements étant constitués d'obligations, la Société n'est pas exposée au risque de prix lié aux marchés boursiers.

C) *Risque de change*

Le risque de change survient lorsque des opérations libellées en devises autres que le dollar canadien sont affectées par des fluctuations défavorables de taux de change. La Société ne détient aucun instrument financier libellé en devises et, de ce fait, n'est pas exposée au risque de change.

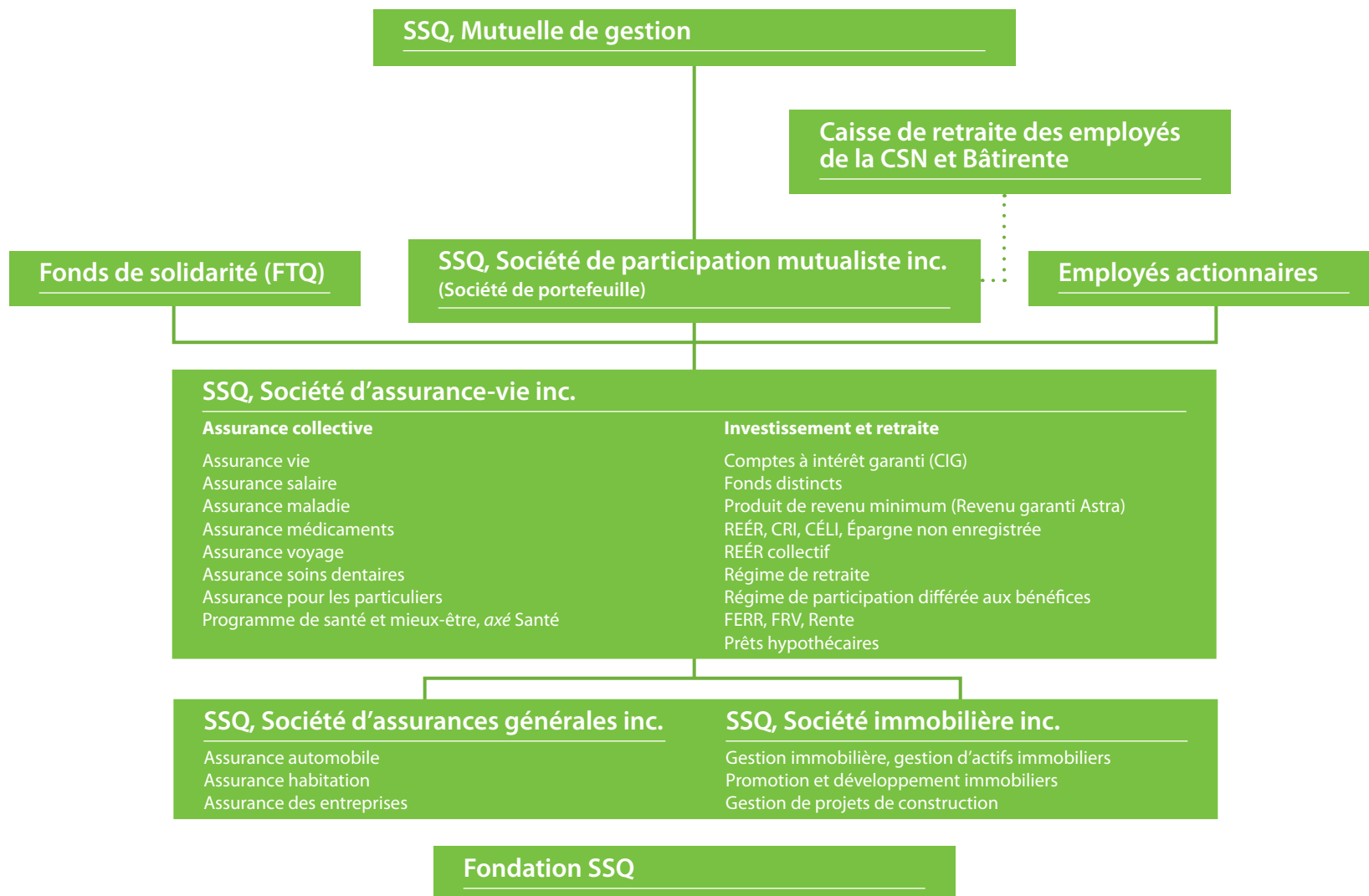
7. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, l'objectif de la Société est de préserver ses actifs. La Société définit le capital comme étant l'hypothèque mobilière, les débetures et l'avoir des membres. La Société atteint son objectif par une gestion prudente du capital dégagé par la croissance interne, et en optimisant l'utilisation de capitaux à faible coût.

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Société a reçu des intérêts de 64 \$ (2008 - 64 \$) de la société satellite.

Structure



Nous joindre

Secrétariat général SSQ, Mutuelle de gestion

2525, boul. Laurier, Québec, Québec G1V 2L2
Tél. : 1 800 463-5525 - Courriel : viemutualiste@ssq.ca - www.ssq.ca

Papier Enviro100

Ce document est imprimé sur du papier recyclé.



ÉCO-LOGO

Certifie que le produit est écologique selon le programme Choix Environnemental d'Environnement Canada. Les critères considérés sont les émissions atmosphériques, les rejets dans l'eau, les déchets, la consommation d'énergie et l'utilisation efficace de la fibre recyclée.



PROCÉDÉ SANS CHLORE

Certification qui identifie qu'aucun chlore ou dérivé du chlore n'a été utilisé lors de la fabrication du papier, attribuée par le *Chlorine Free Product Association*.



RECYCLÉ

Indique que le produit est fabriqué entièrement de fibres recyclées postconsommation, c'est-à-dire qui provient uniquement des matières récupérées et réintroduites dans le cycle de fabrication du nouveau produit.



PERMANENT

PERMANENT

Papier de base alcaline ou neutre dont la durée de vie est supérieure à cent ans dans des conditions d'entreposage normales.



BIOGAZ

Utilisation du gaz issu de la décomposition des matières résiduelles dont la fabrication du papier. L'utilisation de cette énergie verte permet de réduire considérablement la production de gaz à effet de serre.

